

GEHD2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master 60 crédits en sciences de gestion (horaire décalé) reprend l'essentiel du programme de base en gestion. Il vise à former aux principales connaissances en management pour enrichir votre formation de base, antérieurement acquise dans un autre domaine.

Votre profil

Vous

- possédez une expérience professionnelle et vous souhaitez renforcer vos compétences par des connaissances solides en management ;
- désirez rencontrer d'autres cadres de formation et d'expérience différentes ;
- souhaitez donner une plus-value à votre profil en développant la compréhension des problématiques de gestion des organisations ou des entreprises où vous serez amené à exercer votre métier.

Votre futur job

Les diplômés en gestion font carrière dans de nombreux secteurs : industrie, banque et assurances, grande distribution, audit, entreprises privées, organismes publics, PME, multinationales, cabinets de conseils.

Ils exercent des fonctions à responsabilité : contrôleur de gestion, réviseur d'entreprises, conseiller en placements, analyste financier, responsable de développement Rh, gestionnaire de projets, consultant informatique, etc.

Votre programme

Le Master 60 crédits en sciences de gestion (horaire décalé) offre:

- une vision d'ensemble de la gestion d'entreprise ;
- un programme de haut niveau qui concilie les exigences de la vie professionnelle et familiale avec celles des études universitaires ;
- une approche pédagogique innovante qui vous propose de développer une vision managériale de votre expertise professionnelle.

- 3.1. Mener un raisonnement analytique clair et structuré en appliquant et, en adaptant si nécessaire, des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème concret.
 - 3.2. Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.
 - 3.3. Penser le problème selon une approche systémique et globale : percevoir les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique.
 - 3.4. Synthétiser avec discernement les éléments essentiels de la situation, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic et de dégager des conclusions pertinentes.
 - 3.5. Dégager, sur base de l'analyse et du diagnostic, des solutions implémentables en contexte et identifier des priorités d'action.
- 4. Innover et entreprendre:** Innover, entreprendre et conduire le changement.
- 4.1. Identifier des opportunités de nouveautés et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles, dans un objectif de progrès et d'amélioration, face à des situations qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles, en rupture avec des modes de pensée et d'actions usuels dans le métier.
 - 4.2. Entreprendre, développer et concrétiser ses idées en un nouveau produit, service, processus ou mode d'organisation en estimant les risques et en étant pragmatique.
 - 4.3. S'intégrer, collaborer activement et conduire une dynamique collective de changement et de diffusion sociale des innovations.
 - 4.4. Réfléchir et faire évoluer les contenus, les processus et les finalités des pratiques professionnelles.
- 5. Agir en contexte international et multiculturel:** Agir dans un rôle d'interface entre des parties prenantes de différentes rationalités, logiques d'action, formations, nationalités, cultures...
- 5.1. Comprendre le fonctionnement interne d'une entreprise : développer une approche globale et intégrée des logiques à l'Œuvre dans le fonctionnement d'une organisation.
 - 5.2. Situer et comprendre ce fonctionnement dans son contexte socio-économique local et international et discerner les enjeux stratégiques des problèmes et décisions opérationnels.
 - 5.3. Comprendre et positionner son rôle personnel et son champ d'action dans le fonctionnement global de l'entreprise, en interface avec les différentes parties prenantes internes et externes.
- 6. Travailler en équipe et en exercer le leadership:** S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe et exercer un leadership éclairé dans la gestion de ses collaborateurs.
- 6.1. Travailler en équipe: s'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe. Être ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité.
 - 6.2. Exercer un leadership éclairé : fédérer, motiver les différents acteurs et membres d'une équipe, identifier, mobiliser et développer leurs compétences et talents, les guider pour coopérer à la réalisation d'un objectif commun, en s'adaptant aux contraintes de temps et à un contexte en constante évolution.
- 7. Gérer un projet:** Définir et piloter un projet jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs, des ressources et des contraintes qui caractérisent l'environnement du projet.
- 7.1. Cadrer un projet dans son environnement et en définir les résultats attendus : situer les enjeux et finalités du projet ainsi que les contraintes qui caractérisent son environnement ; définir clairement les objectifs du projet en y associant des indicateurs de performance.
 - 7.2. Organiser, piloter et contrôler le processus : structurer et définir le planning des tâches à réaliser (étapes, livrables, échéancier) ; identifier et allouer les ressources humaines et matérielles ; coordonner, déléguer et superviser les tâches ; tenir compte des contraintes et des risques à anticiper.
 - 7.3. Prendre et assumer des décisions en contexte d'incertitude : prendre des initiatives et s'engager dans l'action ; anticiper et être proactif, faire preuve de discernement et de capacité de jugement pour prendre des décisions rapides en tenant compte de facteurs multiples et incertains ; assumer les risques et conséquences de ses décisions (se profiler comme un acteur engagé et responsable du résultat).
- 8. Communiquer:** Communiquer, dialoguer efficacement et convaincre ses interlocuteurs.
- 8.1. Exprimer un message de façon claire et structurée, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans sa langue maternelle et en anglais et idéalement dans une troisième langue, en s'adaptant au public visé et en respectant les standards de communication spécifiques au contexte.
 - 8.2. Interagir et dialoguer de façon efficace et respectueuse avec des interlocuteurs variés (supérieurs, pairs, collaborateurs, clients, ...) en situation de face-à-face et de groupe en mobilisant la communication verbale et non verbale : faire preuve de capacités d'écoute, d'empathie, d'assertivité, de critiques constructives.
 - 8.3. Convaincre et négocier : comprendre les besoins et points de vue de(s) l'interlocuteur(s), faire valoir ses arguments de façon adaptée, pertinente et convaincante, être capable de dégager des points d'accord, y compris en situation conflictuelle.
- 9. Se développer:** Se connaître et être autonome, pouvoir rapidement s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.
- 9.1. Gérer de façon autonome son travail (self-management) : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant et incertain (faire face aux aléas et aux situations d'urgence).
 - 9.2. Se connaître et se maîtriser (self-awareness and self-control) : avoir conscience et gérer ses propres sentiments et émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude professionnelle.
 - 9.3. Se développer (self-motivation) : se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.
 - 9.4. Apprendre rapidement et de manière autonome (lifelong self-learning) : développer rapidement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour évoluer dans son environnement professionnel, apprendre de ses

1. **7 cours** d'initiation aux **principales disciplines** composant les sciences de gestion.
2. Un cours de 5 crédits abordant les principes et questions de **responsabilité sociétale de l'entreprise**, valeur primordiale de la Louvain School of Management.
3. 1 cours au choix (5 crédits)
4. Un **travail de fin d'études** de 15 crédits.

Le cursus en cours du soir est conçu pour permettre aux personnes engagées dans la vie professionnelle de suivre ce programme dans les meilleures conditions : charge de travail étalée, horaire décalé, public adulte faisant référence à son expérience et ses projets professionnels.

GEHD2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

Les étudiants ne souhaitant pas introduire une demande d'allègement et souhaitant effectuer leur programme en 1 an, peuvent constituer leur programme annuel d'études (PAE) en intégrant des cours du master 60 dispensés à Louvain-la-Neuve ou des cours du soir dispensés à Mons ou Charleroi, sous réserve de validation du PAE par le jury.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)



GEHD2M1 -



> **Procédure de demande d'accès/inscription** : Télécharger le [dossier VAE 2024](#), le compléter et le renvoyer **par courrier électronique** au plus tard le vendredi 17 mai à 12h00, à l'adresse lsm-masters60@uclouvain.be.

Si le jury restreint juge votre dossier recevable, vous serez convoqué à un **examen de vérification d'aptitude** qui aura lieu le vendredi 31 mai de 9h à 12h00 (le lieu exact sera communiqué ultérieurement).

La **décision du jury** de délibération de l'épreuve vous sera communiquée début juin.

Vous serez également invité à **introduire une [demande en ligne](#) pour l'inscription à l'UCLouvain**.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Accès sur dossier pour les (futur.e.s) titulaires d'un **diplôme belge**: vous devez bien sûr répondre aux conditions générales et spécifiques d'accès mentionnées dans le tableau ci-dessus en fonction du diplôme que vous avez ou allez obtenir et ensuite vous devez [compléter et soumettre une demande d'inscription, en ligne, auprès de l'UCLouvain et suivre la procédure](#)

Accès sur dossier pour les (futur.e.s) titulaires d'un **diplôme non-belge**: vous devez bien sûr répondre aux conditions générales et spécifiques d'accès mentionnées dans le tableau ci-dessus en fonction du diplôme que vous avez ou allez obtenir et ensuite vous devez [compléter et soumettre une demande d'inscription, en ligne, auprès de l'UCLouvain et suivre la procédure](#)

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Avant d'introduire une demande d'accès, nous vous invitons à regarder attentivement le tableau ci-dessus et voir si un accès est possible.

Si vous pensez avoir accès à ce master, voici comment va se dérouler la procédure :

1. Vous devez soumettre une [demande d'accès en ligne](#), après avoir complété tous les champs requis et fourni les documents requis.
2. Le service central de l'université vérifiera votre demande.
3. Si vous avez un accès sur dossier, le service central donnera la main à la faculté qui analysera votre accès en lien avec les conditions spécifiques visibles dans le tableau ci-dessus.
4. La décision positive ou négative de la faculté est alors transmise au service central.
5. Le service central vérifiera divers derniers éléments avant de vous transmettre la décision finale qui sera soit un refus soit le document "Autorisation d'inscription". Ce dernier vous permettra de vous inscrire officiellement à l'université.

PÉDAGOGIE

Ce programme spécifiquement conçu pour des personnes qui travaillent, alterne exposés théoriques et études de cas afin de permettre la compréhension concrète des problématiques de gestion.

Le programme attire un public de formation et d'horizons professionnels très variés. Les confrontations de pratiques et de point de vue divers, tant entre étudiants et professeurs, qu'entre étudiants entre eux, offrent un enrichissement de la perspective des étudiants sur les différents domaines de la gestion.

Les étudiants sont invités dans différents travaux individuels ou de groupe - à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes de gestion en lien avec leur domaine professionnel.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont diverses : réalisation de travaux individuels et/ou de groupe, passage d'examens écrits ou oraux, réalisation d'un Travail de fin d'études (TFE).